

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Chômage : Une autre politique s'impose !

Le 24 février l'UNEDIC a publié ses prévisions sur les chiffres de l'emploi et ses finances pour 2021 et 2022.

Avec 360.500 destructions d'emploi fin 2020, et une prévision de 230.000 suppressions d'emploi supplémentaires fin 2021, et aucune amélioration de l'emploi n'est annoncée avant 2022.

Le nombre de chômeurs indemnisés atteindrait cette année presque 3 millions. Le nombre de personnes non indemnisés s'aggraverait d'autant. Seule 42% des chômeurs inscrits à Pôle Emploi sont indemnisés. Il faudrait ajouter à cela toutes celles et ceux qui ont renoncé à s'inscrire faute d'activité dans les secteurs en arrêt aujourd'hui. D'autres, comme de très nombreux saisonniers se voient réclamer des indus alors qu'ils sont empêchés de travailler.

Le chômage explose et la seule action du gouvernement est de prioriser la baisse des allocations.

Ainsi la ministre du travail invite ainsi le 2 mars les organisations syndicales à une pseudo concertation avant de faire paraitre le décret entérinant la baisse de l'indemnisation. Elle pourrait atteindre plus de 40% pour certains travailleurs alternants emplois précaires et chômage.

A la suite du communiqué des 5 confédérations unitaire réclamant l'abandon de la réforme assurance chômage, la Cgt exige une autre réforme pour prévoir une prolongation et une ouverture de droits pour toutes et tous!

Ces annonces interviennent alors que la casse de l'emploi s'accélère. Face à la pandémie de licenciement le seul remède est d'arrêter les suppressions d'emplois, de conditionner les aides publiques et de mieux prendre en charge les privés d'emplois.

Ces exigences sont portées dans de nombreuses luttes pour le maintien et le développement de l'emploi, du potentiel industriel, des services publics. Dans tous les départements, dans toutes les professions les mobilisations s'intensifient, la CGT et les salariés construisent le rapport de force pour défendre leurs légitimes revendications, notamment le 8 mars avec les premières de corvées.